

OLYA AUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste établie par la Haute Autorité de l'Audit (H2A)

CENTRE SOCIO-CULTUREL LAVOISIER-BRUSTLEIN

51 Allée Gluck

C.S. 22151

68060 MULHOUSE CEDEX

Inscrite au registre des associations de Mulhouse
au volume 21, folio n° 43

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames,
Messieurs les Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Centre Socio-Culturel LAVOISIER-BRUSTLEIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS au capital de 1 000 euros

2 rue Joseph Schwer – 68120 RICHWILLER - Tél : 03 89 52 17 83 - Fax : 03 89 39 58 85

E-MAIL : jean-luc.yayi@olya-associes.fr

SIREN 841 062 797 00011

APE 6920Z

R.C.S. Mulhouse TI 841 062 797

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE F.R.56841062797

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Richwiller, le 29 juillet 2024

Jean-Luc YAYI



Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 565	10 565		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	52 185	7 464	44 721	46 105
	Constructions	2 564 293	863 164	1 701 130	444 622
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	37 841	33 691	4 149	7 835
	Autres immobilisations corporelles	923 161	542 050	381 111	280 850
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	13 580		13 580	68 348
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	2 075		2 075	2 075
	Prêts	100 407		100 407	92 860
	Autres immobilisations financières	20 380		20 380	17 020
TOTAL (I)		3 724 488	1 456 935	2 267 553	959 716
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	18 251		18 251	15 942
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	94 104	2 503	91 601	52 910
	Autres créances	815 399	31 896	783 503	778 728
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	847 501		847 501	1 528 179
	Charges constatées d'avance	7 272		7 272	13 307
	TOTAL (II)	1 782 527	34 399	1 748 128	2 389 066
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		5 507 015	1 491 334	4 015 682	3 348 782
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				120 787	109 880
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	124 635	124 635
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	1 403 116	1 757 704
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(436 789)	(354 588)
	Total des fonds propres	1 090 963	1 527 752
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	940 205	498 496
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	940 205	498 496
	Total des fonds associatifs	2 031 168	2 026 248
Provisions	Provisions pour risques		18 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		18 000
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	39	41
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	763 595	307 108
	Emprunts et dettes financières divers	11 733	11 733
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 836	238 543
	Dettes fiscales et sociales	458 173	490 968
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	111 064	64 850
	Produits constatés d'avance	310 075	191 292
	Total des dettes	1 984 514	1 304 534
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		4 015 682	3 348 782
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(436 788,93)	(354 587,84)
(1) Dont à moins d'un an		1 984 514	1 304 534
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		13 653	4 079
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		31
	Prestations de services	474 592	460 982
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	3 323 151	3 344 032
	Dons		
	Cotisations	5 710	6 683
	Legs et donations	499	10 443
	Autres produits de gestion courante	4	345
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 802	75 810
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	3 807 757	3 898 325
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 129 314	911 686
	Impôts, taxes et versements assimilés	190 260	175 602
	Rémunération du personnel	2 153 313	2 354 542
	Charges sociales	579 453	731 630
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	125 617	111 684
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	1 123	4 076
	Total des charges d'exploitation	4 179 081	4 289 220
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(371 324)	(390 895)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	23 603	2 389
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	6 453	3 241
	2 - RESULTAT FINANCIER	17 150	(852)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(354 174)	(391 747)
	Produits exceptionnels	72 008	62 159
	Charges exceptionnelles	142 750	24 999
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(70 742)	37 160
	Impôts sur les sociétés	11 873	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	3 903 367	3 962 873
	TOTAL DES CHARGES	4 340 156	4 317 461
	EXCEDENT ou DEFICIT	(436 789)	(354 588)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	10 565					10 565
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 565					10 565
CORPORELLES	Terrains	52 185					52 185
	Constructions sur sol propre	387 000		1 281 860			1 668 860
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	987 002		25 506		117 075	895 433
	Instal technique, matériel outillage industriels	89 984		1 258		53 402	37 841
	Instal., agencement, aménagement divers	34 808		3 256		3 582	34 482
	Matériel de transport	341 164		63 203		12 500	391 867
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	651 474		123 180		308 505	466 149
	Emballages récupérables et divers	48 887		599		18 823	30 663
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	68 348		1 083 213		1 137 981	13 580
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 660 853		2 582 075		1 651 867	3 591 061	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	2 075					2 075
	Prêts et autres immobilisations financières	109 880		10 907			120 787
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	111 955		10 907			122 862
TO TAL		2 783 373		2 592 983		1 651 867	3 724 488

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 565			10 565
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 565			10 565
CORPORELLES	Terrains	6 080	1 385		7 464
	Constructions sur sol propre		13 231	121	13 109
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	929 380	30 807	110 132	850 054
	Instal technique, matériel outillage industriels	82 149	4 944	53 402	33 691
	Autres instal. agencement, aménagement divers	21 953	3 263	3 582	21 634
	Matériel de transport	143 396	57 316	12 950	187 761
	Matériel de bureau, mobilier	595 232	20 532	303 450	312 314
	Emballages récupérables et divers	34 902	4 262	18 823	20 341
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 813 092	135 739	502 461	1 446 370	
TOTAL		1 823 657	135 739	502 461	1 456 935

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	18 000		18 000	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		18 000		18 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 503			2 503
	Autres	45 168		13 272	31 896
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		47 671		13 272	34 399
TOTAL GENERAL		65 671		31 272	34 399
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				31 272	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	100 407	100 407	
	Autres immobilisations financières	20 380	20 380	
	Clients douteux ou litigieux	5 006	5 006	
	Autres créances clients	89 098	89 098	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 375	4 375	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	6	6	
	Divers	730 148	730 148	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	80 869	80 869	
	Charges constatées d'avance	7 272	7 272	
	TOTAL DES CREANCES	1 037 562	1 037 562	
	Prêts accordés en cours d'exercice	7 547		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	39	39		
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	13 653	13 653		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	749 943	749 943		
	Emprunts et dettes financières divers	11 733	11 733		
	Fournisseurs et comptes rattachés	329 836	329 836		
	Personnel et comptes rattachés	211 236	211 236		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	196 824	196 824		
	Impôts sur les bénéfices	20 937	20 937		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 176	29 176		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	111 064	111 064		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	310 075	310 075		
	TOTAL DES DETTES	1 984 514	1 984 514		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	503 234			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 320			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		7 272	7 272
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 272

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		310 075	310 075
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			310 075

--